



Vanessa Plodzien

GRAPHISTE

14, rue du Bois Rouland
28260 Berchères sur Vesgre

Numéro SIREN : 794 208 348

Dispensée d'immatriculation au registre
du commerce et des sociétés (RCS)
et au répertoire des métiers (RM).

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PRESTATION
EN CONCEPTION
GRAPHIQUE

MENTIONS LÉGALES DU SITE www.virgamdesign.com

Propriétaire

Vanessa PLODZIEN, sous statut de la micro-entreprise, affiliée à l'URSSAF sous le numéro SIREN 794 208 348 et au nom commercial « VIRGAM DESIGN », domiciliée au 14, rue du Bois Rouland - 28260 Berchères sur Vesgre.

Éditeur

Le site « <https://virgamdesign.com> » a été réalisé par la propriétaire du site Vanessa PLODZIEN, via l'éditeur <https://fr.wix.com>.

Les photos ont été réalisées par Vanessa PLODZIEN ou sont issues du site www.freepik.com, libres de droits à usage commercial.

Hébergeur

Le site est hébergé par Wix (www.fr.wix.com).

Responsable de publication

La responsable des publications est Vanessa PLODZIEN
(téléphone : 06 51 35 52 67 - mail : virgamdesign@gmail.com).

Vanessa PLODZIEN a intégré le RGPD dans son fonctionnement et opte pour une attitude écoresponsable en privilégiant les envois numériques.

ARTICLE 1 - DÉFINITIONS

Les termes ci-après, lorsqu'ils sont précédés d'une majuscule, ont pour les présentes Conditions générales le sens qui est défini ci-dessous.

Client

Désigne toute personne morale ou physique concluant un contrat avec Vanessa PLODZIEN en vue de la réalisation d'une ou plusieurs prestations. Le client peut être un professionnel, un non-professionnel ou un consommateur au sens de l'article liminaire du Code de la consommation.

Certaines dispositions des présentes Conditions générales peuvent être spécifiques à l'une ou l'autre des catégories de clients, ce qui fait dans ce cas l'objet d'une mention particulière dans la clause concernée.

Conditions générales

Désigne les présentes Conditions générales de vente de prestation(s) de services en conception graphique.

Contrat

Désigne le contrat relatif à la réalisation des prestations par Vanessa PLODZIEN au profit du client, formé par les Conditions générales et le devis acceptés par le client et par Vanessa PLODZIEN.

Devis

Désigne la proposition de services établie par Vanessa PLODZIEN et soumise à l'accord du client en vue de la conclusion du contrat.

Vanessa Plodzien

Désigne l'entité sous statut de la micro-entreprise, au nom de Madame Vanessa PLODZIEN, affiliée à l'URSSAF sous le numéro SIREN 794 208 348 et au nom commercial « VIRGAM DESIGN », domiciliée au 14, rue du Bois Rouland - 28260 Berchères sur Vesgre.

Partie(s)

Désigne le client ou Vanessa PLODZIEN. Lorsque le terme est utilisé au pluriel, cela désigne les deux.

Prestation(s)

Désigne la ou les prestation(s) de conception graphiques commandées par le client auprès de Vanessa PLODZIEN.

ARTICLE 2 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

2.1 Objet des Conditions générales

Les présentes Conditions générales ont pour objet de définir :

- les modalités selon lesquelles le client conclut un contrat avec Vanessa PLODZIEN en vue de la réalisation d'une prestation, consistant en une prestation de conception graphique en fonction d'un cahier des charges établi par le client ou conjointement avec Vanessa PLODZIEN ;
- les modalités selon lesquelles Vanessa PLODZIEN réalise la prestation commandée par le client ;
- les droits et obligations de chacune des parties dans le cadre du contrat.

2.2 Capacité du client

Le client déclare avoir la capacité juridique de conclure un contrat.

2.3 Acceptation des Conditions générales

Les présentes Conditions générales s'appliquent de plein droit à toutes les prestations réalisées par Vanessa PLODZIEN à destination de ses clients, sous réserve des dispositions dérogatoires acceptées par les parties notamment dans le devis, avant de conclure un contrat. Le client faisant appel aux services de Vanessa PLODZIEN reconnaît avoir pris connaissance des capacités artistiques et techniques de Vanessa PLODZIEN avant de solliciter son intervention et accepte sans réserve les Conditions générales suivantes, ainsi que les mises en garde énoncées dans l'Extrait de la loi n° 57-298 du 11 mars 1957 sur la propriété artistique (J.O. du 14 mars 1957) des droits des auteurs concernant les lois de la propriété intellectuelle.

TOUTE SIGNATURE DU DEVIS VAUT ACCEPTATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES.

Pour les professionnels, les Conditions générales sont disponibles sur le site www.virgamdesign.com ou sur simple demande écrite à virgamdesign@gmail.com, envoyées par mail.

Pour les non-professionnels ou consommateurs, les Conditions générales sont systématiquement adressées ou remises à chaque client avec le devis, avant la conclusion d'un contrat. À ce titre, le client

reconnait avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions générales et de toutes les informations nécessaires à sa bonne information, notamment celles listées à l'article L.221-5 du Code de la consommation en ce qui concerne les clients agissant en qualité de consommateurs.

Le contrat ne peut être formé que par l'acceptation, par le client et Vanessa PLODZIEN, des Conditions générales et du devis, à l'exclusion de tout autre document.

Aucune condition particulière ou Condition générale d'achat ne peut, sauf acceptation expresse et écrite de Vanessa PLODZIEN, prévaloir sur les Conditions générales. Toute condition contraire opposée par le client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à Vanessa PLODZIEN quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

2.4 Dispositions applicables

Le client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions générales et les avoir acceptées sans réserves, sous réserve des dispositions dérogatoires acceptées par les parties notamment dans le devis, avant de conclure un contrat.

Les relations avec le client sont dès lors régies par les Conditions générales et le devis acceptés par le client. En cas de conflit entre les présentes Conditions générales et le devis, les dispositions du devis prévaudront.

Le fait que Vanessa PLODZIEN ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions générales ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites conditions.

2.5 Modification des Conditions générales

Vanessa PLODZIEN se réserve le droit de modifier ses conditions générales de vente à tout moment et sans préavis.

En cas de modification des Conditions générales, les Conditions générales applicables sont celles acceptées par le client.

2.6 Nullité d'une disposition contractuelle

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des Conditions générales, à l'exception de celle d'une clause impulsive et déterminante ayant amené l'une des parties à contracter.

ARTICLE 3 - MODALITÉS DE LA PRESTATION

Préalablement, l'attention du client est attirée sur le fait que la prestation de Vanessa PLODZIEN est limitée à une activité de conception graphique.

3.1 Établissement d'un devis

La prestation attendue par le client donne lieu à l'établissement d'un devis, décrivant notamment la désignation de la prestation, le prix et le délai des prestations proposées.

La prestation comprend tout ce qui est explicitement listé au devis dans le champ « Désignation de la prestation » et peut inclure un ou plusieurs projets. De façon corollaire, elle ne comprend pas ce qui n'est pas explicité dans ce même champ.

Le devis peut être communiqué au client par mail ou remis en mains propres à l'occasion d'un rendez-vous de présentation.

3.2 Durée de validité du devis

Le devis mentionne expressément la durée de sa validité permettant son acceptation par le client. À défaut d'acceptation dans ce délai, le devis sera considéré comme caduc.

À défaut de précision contraire, le devis est valable pour une durée d'un (1) mois.

Si avant l'acceptation des termes du devis, le client y apporte des modifications, Vanessa PLODZIEN se réserve le droit de les refuser ou de proposer une nouvelle offre de prestation par le biais d'un nouveau devis.

3.3 Conclusion du contrat

Le client doit prendre connaissance des termes des Conditions générales et les accepter au plus tard lors de l'acceptation du devis et de la confirmation par ses soins de la commande de la prestation. **Pour que le contrat soit valablement conclu, le client doit retourner à Vanessa PLODZIEN un exemplaire du devis (daté, signé, avec la mention manuscrite « Bon pour accord ») et des Conditions générales (datées et signées pour le non-professionnel ou consommateur), et payer le montant de l'acompte indiqué sur le devis s'il en est prévu un.**

À compter de la date d'accusé de réception par Vanessa PLODZIEN du devis et, le cas échéant, des Conditions générales dûment remplis par le client et dès l'encaissement effectif de l'acompte prévu sur le devis, la prestation est conclue de manière irrévocable.

3.4 Modification/Annulation du contrat à la demande du client

Toute demande de modification ou d'annulation du contrat devra être notifiée par écrit par le client à Vanessa PLODZIEN, au plus tard quarante huit (48) heures avant la date prévue pour le début de la réalisation de la prestation.

En tout état de cause, la modification/annulation demandée par le client restera soumise à une acceptation expresse par écrit par Vanessa PLODZIEN.

3.5 Preuve de la commande pour les clients ayant la qualité de consommateurs

Les commandes passées par le client ayant la qualité de consommateur au sens de l'article liminaire du Code de la consommation, d'un montant supérieur ou égal à cent vingt (120) euros, sont enregistrées pour une durée de dix (10) ans à compter de la date de l'exécution de la prestation. Le client peut y avoir accès sur demande adressée à la société.

ARTICLE 4 - PRIX ET CONDITIONS DE RÈGLEMENTS

La monnaie des tarifs et règlements est l'euro (€).

4.1 Détermination du prix

Le prix de la prestation est détaillé sur le devis. Il est indiqué en euros et fait apparaître le montant hors taxe (HT), la TVA étant non applicable pour la micro-entreprise, article 293.b du CGI.

Le prix est déterminé en fonction de l'estimation du temps à passer sur la prestation et peut être notifié au forfait, à l'heure ou à la journée. Vanessa PLODZIEN se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment et sans préavis. Ces modifications n'auront aucune incidence sur les prestations en cours.

4.2 Conditions de règlements

La monnaie de paiement est l'euro (€).

L'acompte requis pour le démarrage de la prestation est égal à de 50 % du montant total hors taxe (HT) de la dite prestation. Dans ce cas et comme cela est prévu à l'article 3.3 ci-avant, le contrat n'est pas définitivement conclu tant que l'acompte n'est pas effectivement payé par le client.

La facturation de la prestation intervient à l'échéance fixée sur le devis. **Les factures sont transmises en mains propres ou par voie**

électronique au client, ce que ce dernier accepte expressément.

Sauf délai de paiement contraire mentionné sur le devis, **le solde doit intervenir à réception de la facture finale (article L. 441-6 du Code de Commerce), suite à la livraison de la prestation.**

Les paiements peuvent être réalisés par virement bancaire, le relevé d'identité bancaire (RIB) de Vanessa PLODZIEN étant transmis conjointement au devis et à la facture, ou par chèque à l'ordre de Vanessa PLODZIEN.

Il est précisé que dans le cas où le règlement serait réalisé par chèque, le paiement est considéré comme effectivement réalisé à compter de la date de bon encaissement effectif du chèque par Vanessa PLODZIEN, la simple remise du chèque n'ayant donc pas la valeur d'un règlement à elle seule.

À défaut de mention contraire sur le devis, aucun escompte n'est pratiqué par Vanessa PLODZIEN pour paiement comptant ou anticipé.

En aucun cas, les paiements qui sont dûs à Vanessa PLODZIEN ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque réduction ou compensation sans accord écrit de la part Vanessa PLODZIEN. Tout paiement qui est fait à Vanessa PLODZIEN s'impute sur les sommes dues quelle que soit la cause, en commençant par celles dont l'exigibilité est la plus ancienne.

4.3 Pénalités pour retard de paiement (uniquement pour les contrats conclus avec des clients professionnels)

Les pénalités de retard sont encourues lorsque les sommes sont versées au-delà des échéances prévues.

En cas de retard, des pénalités seront exigible sans qu'un rappel soit nécessaire conformément à la loi. Ces pénalités s'élèvent à quinze (15) % du montant total de la facture par mois de retard, outre une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) euros. Le calcul des pénalités commencera le sixième jour ouvrable après la date de règlement indiquée sur les factures. Le calcul prendra fin le jour de la réception du règlement.

Si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, Vanessa PLODZIEN pourra en outre demander une indemnisation complémentaire, sur justification, au besoin par voie judiciaire.

ARTICLE 5 - FRAIS ANNEXES ÉVENTUELS

5.1 Banque d'images et typographie utilisées

Vanessa PLODZIEN est abonnée au site www.freepik.com (forfait Premium), permettant le téléchargement et l'utilisation de visuels (photographies, illustrations et pictogrammes) libres de droits à usage commercial : le client bénéficie de cet abonnement pour ses projets de conception graphique et ce sans coût supplémentaire.

Les photographies, illustrations et pictogrammes via www.freepik.com sont priorisés et les fontes libres de droit gratuites pour un usage commercial le sont également.

Les frais techniques et éléments divers éventuellement nécessaires à la réalisation des prestations de Vanessa PLODZIEN et ne relevant pas de ses offres ne sont pas compris dans les prix indiqués : il s'agit par exemple de polices typographiques, de photographies, illustrations ou pictogrammes issues de banques d'images, hors www.freepik.com, des Cromalins, frais de gravure ou d'impression.

5.2 Changement de données par le client

Dans le cas où des modification(s), ajout(s) et/ou suppression(s) de donnée(s), demandées par le client en cours de réalisation - et faisant état d'une omission ou d'une erreur de sa part - impliqueraient

un remaniement substantiel du cahier des charges initial (corrections d'auteur), ou induisant un travail supplémentaire, ces dernières seront facturées en sus du devis initial. Les sommes correspondantes au travail déjà effectué par Vanessa PLODZIEN sont dues par la société cliente et immédiatement exigibles.

5.3 Honoraires pour un travail urgent

Sous réserve de l'accord de Vanessa PLODZIEN, un honoraire d'urgence supplémentaire (majoration de 50 % du forfait, tarif horaire ou journalier) sera facturé pour les prestations exécutées à la demande de la société cliente pendant les samedis, dimanches, jours fériés ou la nuit (soit entre 20 h et 9 h le lendemain matin), ou en cas de traitement de la commande prioritairement aux autres commandes en cours de réalisation par Vanessa PLODZIEN.

ARTICLE 6 - EXÉCUTION DE LA PRESTATION

Pour les échanges de toute nature (envois et réceptions : devis, texte, visuels, validations, etc.), l'adresse mail de Vanessa PLODZIEN est virgamdesign@gmail.com et le numéro de téléphone de est le 06 51 35 52 67.

6.1 Condition d'exécution

Vanessa PLODZIEN met en place l'organisation matérielle et les moyens nécessaires à la bonne exécution de la prestation qui lui est confiée, dans les délais convenus et mentionnés sur le devis, sous réserve de ce qui est prévu aux articles 6.3 et 9 ci-après.

Par exception, son exécution peut toutefois nécessiter des déplacements dans les locaux du client concernés par la prestation (domicile ou local à usage professionnel ou d'activité). En fonction de l'étendue de la prestation, le devis peut par ailleurs prévoir l'organisation de rendez-vous périodiques, physiques et/ou en visioconférence, de présentation de l'avancement de la prestation.

Une indemnité ou un forfait kilométrique pourra être facturée au client dès lors qu'un déplacement sera situé dans une zone au-delà des trente (30) km du lieu de résidence de Vanessa PLODZIEN.

Sauf mention contraire sur le devis, la prestation est limitée à la création, la présentation et la livraison d'une conception graphique de projet(s) au client et à trois (3) allers/retours de modifications par projet retenu et désigné dans « Désignation de la prestation ». Au delà, toute modification additionnelle fera l'objet d'une facturation supplémentaire.

La date de validation finale de la prestation est défini dans le devis signé par le client.

À défaut, le délai maximum de réalisation par Vanessa PLODZIEN de la commande passée par un client agissant en qualité de consommateur et validée est fixé à deux (2) mois.

6.2 Changement de données par le client

Il est convenu entre les parties que la prise en considération de demande(s) de modifications, ajout(s) ou suppression(s) de données faites par d'autres moyens que l'envoi de mails, notamment oralement, sont laissées à la convenance de Vanessa PLODZIEN.

6.3 Obligations à la charge du client

6.3.1 Engagements

Dans le cadre de la réalisation de la prestation, le client s'engage :

- à fournir des informations justes et sincères et à prévenir Vanessa PLODZIEN de tout changement survenant durant la prestation concernant les données fournies. Le client sera seul responsable des éventuels dysfonctionnements qui pourraient résulter d'informations erronées ;

- à collaborer pleinement avec Vanessa PLODZIEN : la prestation débitera lorsque tous les éléments documentaires graphiques (charte graphique, photos, illustrations, logo, infographies, etc.), textuels et informations (spécifications techniques, etc.) nécessaires à la parfaite exécution de la prestation seront à la disposition de Vanessa PLODZIEN ;
- dans le cas où la prestation nécessite l'intervention de Vanessa PLODZIEN dans les locaux du client (domicile ou locaux professionnels ou d'activité), à faire le nécessaire afin que l'accès à ses locaux soit rendu possible pour Vanessa PLODZIEN. À ce sujet, le client fera notamment le nécessaire afin Vanessa PLODZIEN dispose bien le cas échéant de toutes les autorisations d'accès et des justificatifs correspondants (badges, etc.) et qu'ils ne soient, d'une manière générale, pas entravés par des restrictions de circulation de quelque nature que ce soit ;
- à procéder au paiement de la prestation aux échéances définies à l'article 4.2 ci-avant ;
- à maintenir une adresse mail et une adresse postale valides.

6.3.2 Caractère subjectif

L'attention du client est attirée sur le fait que la prestation de conception graphique présente nécessairement un caractère subjectif. En conséquence, les arguments subjectifs invoqués par le client (tels que, par exemple, le fait que les conceptions graphiques présentées par Vanessa PLODZIEN ne seraient finalement pas au goût du client) ne peuvent en aucun cas justifier une demande de la part du client visant à recommencer la prestation sans aucune facturation complémentaire et/ou à ne pas payer la prestation.

6.3.3 Validations de projet(s)

Après la (ou les) phase(s) de création de projet(s) jusqu'à la validation finale, le client s'engage à transmettre à Vanessa PLODZIEN ses validations de manière claire, explicite, sans ambiguïté, telle que « Validation pour la version ... du projet ... » en référence au projet visé et à la version à valider, par l'envoi d'un mail à Vanessa PLODZIEN. La validation finale du client, de son mandataire ou représentant, dégage la responsabilité de Vanessa PLODZIEN de toute erreur ou omission de quelque nature qu'elle soit, vaut acceptation du travail effectué et autorise la livraison du/des projet(s) selon le devis. Un accord écrit du client dans un mail vaut pour « Bon pour accord », au même titre qu'une signature.

À défaut d'une validation ou d'une demande de modification des maquettes par le client dans un délai de quinze (15) jours, celles-ci seront considérées comme validées en finalité par les deux parties. La prestation réalisée, livrée et tacitement validée, implique que les sommes correspondantes à ce travail sont dues.

6.3.4 Services d'un imprimeur

Dans le cas où le client envisage de procéder à des travaux d'impression suite à la réalisation de la prestation par Vanessa PLODZIEN, il appartiendra au client et à lui seul de :

- s'assurer qu'il bénéficie bien de l'ensemble des autorisations requises pour les projets, et notamment des autorisations de droits d'auteur, sans recours contre Vanessa PLODZIEN ;
- s'assurer qu'il bénéficie bien du financement suffisant pour assurer le paiement des coûts liés à l'impression, Vanessa PLODZIEN n'étant tenue d'aucune prestation de conseil ni accompagnement à ce sujet ;
- choisir son imprimeur, Vanessa PLODZIEN n'étant tenue d'aucune prestation de conseil ni d'accompagnement à ce sujet. **À la demande du client Vanessa PLODZIEN peut recommander un imprimeur, Vanessa PLODZIEN n'étant tenue d'aucune prestation de conseil ni d'accompagnement quant au choix de l'imprimeur et sans recours**

du client contre Vanessa PLODZIEN si des litiges surviennent entre le client et l'imprimeur recommandé ;

- **prendre en charge le coût des impressions et livraison d'impressions, Vanessa PLODZIEN n'étant tenue d'aucune prestation ni d'accompagnement à ce sujet.**

6.3.5 Généralités

Le non-respect par le client de l'une ou l'autre de ses obligations prévues aux termes du contrat peut entraîner un décalage dans la réalisation de la prestation, voire la suspension ou la résiliation de plein droit du contrat, si bon semble à Vanessa PLODZIEN, conformément aux stipulations des articles 13 et 14 des présentes, et ce sans préjudice de tous dépens et dommages et intérêts.

6.4 Rendu des projets imprimés

Les paramétrages de calibrages d'écran informatique pour la visualisation des projets, étant différents les uns des autres, Vanessa PLODZIEN ne pourra être tenue responsable des éventuelles différences entre une visualisation informatique et les projets imprimés : en effet, la restitution des couleurs visibles à l'écran, quel qu'il soit, ne peut être contractuelles (garantie à l'identique) entre l'outil informatique et les projets imprimés.

6.5 Modalités de restitution de la prestation

La prestation consistant en la création, la présentation et la livraison de conception(s) graphique(s), Vanessa PLODZIEN transmet par mail les projets à relire/vérifier/valider par le client, jusqu'à la validation finale des projets par le client.

Le format des livrables de chaque projet de la prestation sont définies dans la partie « Désignation de la prestation » du devis :

- conformément au cahier des charges si inclus ;
- conformément à la finalité du traitement/de l'utilisation du projet, si non inclus au cahier des charges, et statué par l'expertise de Vanessa PLODZIEN.

ARTICLE 7 - ENGAGEMENTS DES PARTIES

D'une façon générale, le client et Vanessa PLODZIEN s'engagent à collaborer activement afin d'assurer la bonne exécution du contrat. Chacun s'engage à communiquer toutes les difficultés dont il aurait connaissance au fur et à mesure dans l'avancement du projet, afin de permettre à l'autre partie de prendre les mesures nécessaires.

7.1 Le client

Le client s'engage vis-à-vis de Vanessa PLODZIEN à :

- établir un cahier des charges/brief, avant l'établissement du devis, le plus précis possible, détaillant la nature et l'environnement de la prestation à réaliser, et qui ne subira plus de modification, sauf accord des parties, après avoir été approuvé par Vanessa PLODZIEN, retranscrit ou joint au devis ;
- informer Vanessa PLODZIEN d'une éventuelle mise en concurrence avec d'autres concepteurs graphiques ;
- transmettre à Vanessa PLODZIEN le devis dûment rempli ;
- garder confidentiel(s) le(s) devis de Vanessa PLODZIEN ;
- fournir tous les éléments documentaires, graphiques et textuels nécessaires à la bonne réalisation du contrat (notamment dans les bons formats exploitables en fonction des supports visés) et toutes les informations légales à ajouter dans les documents. Le client endosse la responsabilité de fournir le contenu des documents qu'il édite ;
- être titulaire des droits de propriété intellectuelle nécessaires portant sur l'ensemble des éléments ci-dessus transmis à Vanessa

PLODZIEN. La recherche d'antériorité des noms et des créations est à la charge du client et reste sa responsabilité. Seule la responsabilité du commanditaire pourra être engagée à ce titre ;

- collaborer activement à la réussite du projet en apportant à Vanessa PLODZIEN dans les délais utiles toutes les informations et documents nécessaires à la bonne appréhension des besoins et à la bonne exécution des prestations ;
- se conformer strictement aux préconisations techniques et créatives faites par Vanessa PLODZIEN ;
- garantir Vanessa PLODZIEN contre toute action qui pourrait lui être intentée du fait du caractère des données ou informations (textes, visuels) qui auraient été fournies ou choisies par le client ;
- régler dans les délais précis les sommes dues à Vanessa PLODZIEN.

7.2 Vanessa Plodzien

Au besoin, Vanessa PLODZIEN pourra intervenir dans l'élaboration du cahier des charges, conjointement avec le client.

Vanessa PLODZIEN garantit que les créations sont juridiquement disponibles et ne sont pas grevées de droits de tiers, pour les utilisations prévues au titre du contrat.

Vanessa PLODZIEN s'engage à informer de manière régulière et efficace le client de l'avancée de la réalisation du projet et ce, notamment, au travers de validations soumises au client.

Au titre de la confidentialité et pendant toute la durée des présentes et même après leur cessation pour quelque cause que ce soit, Vanessa PLODZIEN s'engage à conserver strictement confidentiel l'ensemble des informations et documents de quelque nature que ce soit relatifs au client, auxquels il aurait pu avoir accès dans le cadre notamment de l'exécution de la présente mission.

ARTICLE 8 - DÉLAI DE RÉTRACTATION

Le présent article 8 n'est pas applicable aux clients ayant la qualité de professionnel au sens de l'article liminaire du Code de la consommation, sous réserve des éventuelles exceptions édictées par le même Code.

8.1 Principe du droit de rétractation

Le client dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour exercer son droit de rétractation du contrat.

Ce délai de 14 (quatorze) jours court à compter de la confirmation de la conclusion du contrat par Vanessa PLODZIEN.

Le droit de rétractation peut être exercé par le client dont un modèle figure en Annexe 1 des Conditions générales. Tout autre mode de déclaration de rétractation est toutefois accepté, à condition d'être dénué d'ambiguïté et d'exprimer la volonté du client de se rétracter.

Le remboursement des sommes éventuellement versées par le client sera effectué dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de réception, par Vanessa PLODZIEN, de la notification de rétractation adressée par le client.

8.2 Absence de droit de rétractation

Il est précisé qu'aux termes du 1^o de l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut notamment pas être exercé pour les contrats « *de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation* ».

L'attention du client est attirée sur le fait que s'il souhaite que l'exécution de la prestation débute avant la fin du délai de rétractation de quatorze (14) jours qui lui est ouvert, il lui appartient d'en informer expressément Vanessa PLODZIEN par tout moyen écrit adressé à

Vanessa PLODZIEN, et notamment en cochant la case prévue à cet effet sur le devis.

Si malgré cette demande expresse de débiter l'exécution de la prestation avant la fin du délai de rétractation, le client décide tout de même d'exercer son droit de rétractation, celui-ci sera redevable envers Vanessa PLODZIEN d'un montant correspondant aux prestations effectivement fournies jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter, ce montant étant proportionné au prix total de la prestation convenu dans le contrat.

ARTICLE 9 - RESPONSABILITÉ

Quelle que soit la qualité du client (consommateur, non-professionnel ou professionnel), l'exécution de la prestation par Vanessa PLODZIEN ne peut pas intervenir sans une parfaite collaboration entre Vanessa PLODZIEN et le client.

À ce sujet, il est rappelé que le client reste le seul responsable de la véracité des documents et informations qu'il transmet à Vanessa PLODZIEN.

Compte tenu de la nature même de la prestation et du caractère subjectif lié au domaine de la conception graphique, Vanessa PLODZIEN n'est tenue qu'à une obligation de moyens.

Par ailleurs, la responsabilité de Vanessa PLODZIEN ne peut en aucun cas être engagée :

- en cas de retards ou d'impossibilité de réaliser la prestation du fait du client, par exemple et sans que cette liste ne soit limitative, dans le cas où le client ne transmet pas dans les délais convenus les pièces et informations demandées par Vanessa PLODZIEN, ou dans le cas où le client ne permettrait pas l'accès aux locaux objets de la prestation à Vanessa PLODZIEN alors que cet accès est nécessaire à la bonne exécution de la prestation ;
- en cas d'erreur résultant de documents erronés ou falsifiés par le client ;
- en cas de survenance d'un cas de force majeure ;
- en cas d'incapacité de travail de Vanessa PLODZIEN.

Dans le cadre de la prestation, la responsabilité contractuelle de Vanessa PLODZIEN au titre d'un contrat conclu avec un client ayant la qualité de professionnel est en tout état de cause limitée au montant hors taxe (HT) du prix perçu au titre de la prestation. La responsabilité de Vanessa PLODZIEN ne pourra être engagée que directement et ne pourra fait l'objet d'une responsabilité indirecte.

ARTICLE 10 - ANNULATION DE COMMANDE

En cas de rupture du contrat avant son terme par le client, celui-ci s'engage formellement à régulariser et rétribuer les montants relatifs au calendrier en cours, aux projets réalisés ou en cours de réalisation, ainsi qu'aux services complémentaires effectués. L'ensemble des droits d'auteur restent la propriété exclusive et entière de Vanessa PLODZIEN, à l'exception des données fournies par le client. Les fichiers et données sources créés et utilisés par Vanessa PLODZIEN ne sauraient dès lors être revendiqués par le client sans une contribution financière. Les maquettes, et plus largement, toutes les œuvres originales, restent la propriété de Vanessa PLODZIEN, de même que les projets refusés.

L'acompte déjà versé restera acquis par Vanessa PLODZIEN, constituant un dédommagement pour le travail entrepris.

ARTICLE 11 - LIEU DE TRAVAIL ET DÉPLACEMENT

Sauf mention contraire au devis, la prestation est réalisée au domicile personnel de Vanessa PLODZIEN, en télétravail. La société cliente s'engage à ne pas imposer à Vanessa PLODZIEN une présence physique ou un déplacement dans quelque endroit, ceci quelle que soit

la phase ou l'avancée de la mission. En cas de travail sur le site de la société cliente, d'ordre ponctuel ou non, la société cliente s'engage à mettre tout matériel, fourniture et infrastructure à la disposition de Vanessa PLODZIEN si la réalisation de la mission l'exige.

ARTICLE 12 - LA FORCE MAJEURE

Ni le client ni Vanessa PLODZIEN ne peuvent être considérés comme responsables ou ayant failliés à leurs obligations contractuelles, lorsque le défaut d'exécution des obligations respectives, totales ou partielles, a pour origine la force majeure ; le contrat entre les parties est suspendu jusqu'à l'extinction des causes ayant engendrées la force majeure et également, le cas échéant, jusqu'à la réparation et/ou le changement de matériel informatique. La force majeure prend en compte des faits ou circonstances irrésistibles, extérieurs aux parties, imprévisibles et indépendants de la volonté des parties, malgré tous les efforts raisonnablement possibles pour les empêcher. Sont aussi considérés comme cas de force majeure, le blocage des moyens de transports ou d'approvisionnements, tremblement de terre, incendie, tempête, inondation, épidémie, guerre, foudre, l'arrêt des réseaux de télécommunication, et notamment tous les réseaux accessibles par Internet, ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication extérieurs aux parties. La partie touchée par la force majeure en avisera l'autre dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date à laquelle elle en aura eu connaissance. Les deux parties conviendront alors des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie.

Dans le cas du décès du client consommateur ou non professionnel, il conviendra aux héritiers et ayant droit de régler les montants dûs.

ARTICLE 13 - SUSPENSION DE L'EXÉCUTION DE LA PRESTATION

13.1 Non-respect par le client de ses obligations

L'exécution de la prestation peut être suspendue par Vanessa PLODZIEN en cas de non-respect par le client de ses obligations résultant des Conditions générales et/ou des dispositions particulières contenues dans le devis, notamment financières.

13.2 Incapacité de travail

En cas d'incapacité de travail de Vanessa PLODZIEN, par suite de maladie ou d'accident, Vanessa PLODZIEN se réserve le droit de suspendre et modifier le calendrier en cours sans qu'il ne puisse être exigé par le client le versement d'indemnités. Vanessa PLODZIEN se doit d'avertir le client dans les deux (2) jours ouvrables de son incapacité de travail.

ARTICLE 14 - RÉOLUTION DU CONTRAT

En cas d'inexécution par le client de ses obligations résultant des Conditions générales et/ou des dispositions particulières contenues dans le devis, notamment financières, le contrat peut être résolu de plein droit par Vanessa PLODZIEN.

Dans ce cas Vanessa PLODZIEN conserve les acomptes éventuellement déjà perçus à titre de d'indemnisation forfaitaire.

Cette résolution prend effet de plein droit quinze (15) jours après la réception par le client d'une mise en demeure envoyée par lettre recommandée avec avis de réception, et exposant les griefs reprochés, demeurée sans effet.

L'exercice de cette faculté de résolution ne dispense pas le client de remplir les obligations contractées jusqu'à la date de prise d'effet de la résolution, notamment sur le plan financier, et ce sans préjudice des éventuels dommages et intérêts pouvant être sollicités par Vanessa PLODZIEN du fait de la résolution anticipée du contrat aux torts du client.

ARTICLE 15 - RÈGLEMENT DES LITIGES

Le contrat est soumis au droit français.

15.1 Règles applicables aux clients ayant la qualité de commerçant

Tous différends relatifs à l'interprétation et à l'exécution du contrat et de la prestation seront de la compétence exclusive des tribunaux du ressort de Chartres.

15.2 Règles applicables aux clients ayant la qualité de consommateur

15.2.1 Réclamations

Toute réclamation doit être adressée par le client à Vanessa PLODZIEN, par voie postale ou électronique, à l'adresse figurant à l'article 16 ci-après.

15.2.2 Règlement amiable des litiges

En vertu de l'article L.612-1 du Code de la consommation, « *tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel* ».

Les litiges entrant dans le champ d'application des dispositions de cet article L.612-1 du Code de la consommation sont les litiges définis à l'article L.611-1 du Code de la consommation, savoir les litiges de nature contractuelle, portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fourniture de services, opposant un consommateur à un professionnel.

Pour toute difficulté, le client est invité à contacter préalablement Vanessa PLODZIEN, par voie postale ou électronique, à l'adresse figurant à l'article 16 ci-après.

Dans l'année qui suivra la demande du client auprès de Vanessa PLODZIEN, le client pourra faire examiner sa demande par un médiateur dont les coordonnées figurent ci-dessous, conformément aux dispositions de l'article R.616-1 du Code de la consommation :

CEMA28

Centre de médiation d'Eure-et-Loir

1, rue des lisses

28100 Chartres

Téléphone : 02 37 21 23 41

Mail : contact@cema28.fr

Site Internet : cema28.fr

Un même litige ne pourra être examiné que par un seul médiateur.

Dans le cadre de la procédure de médiation, le client peut, à ses frais, se faire représenter par un avocat ou se faire assister par toute personne de son choix.

15.2.3 Compétence territoriale

À défaut de résolution amiable dans les conditions visées ci-avant, tout litige relatif au contrat relèvera de la compétence du tribunal du lieu du domicile du client ou celui du lieu de l'exécution effective de la prestation.

15.3 Règles applicables aux clients n'ayant ni la qualité de commerçant, ni la qualité de consommateur

À défaut de résolution amiable, tout litige relatif au contrat relèvera de la compétence du tribunal du lieu du domicile du client ou celui du lieu de l'exécution effective de la prestation.

ARTICLE 16 - CONTACT

Vanessa PLODZIEN
14, rue du Bois Rouland
28260 Berchères sur Vesgre
Téléphone : 06 51 35 52 67
Mail : virgamdesign@gmail.com

ARTICLE 17 - CLAUSE DE CONFIDENTIALITÉ

Pendant toute la durée de la prestation et même après cessation pour quelque cause que ce soit, Vanessa PLODZIEN s'engage à conserver strictement confidentiel l'ensemble des informations et documents de quelque nature que ce soit relatifs au client, auxquels elle aurait pu avoir accès dans le cadre notamment de l'exécution du présent contrat.

Le devis et tous les projets liés à la prestation et réalisés par Vanessa PLODZIEN restent confidentiels et ne peuvent en aucun cas être transmis par le client à une personne tierce sans accord préalable.

ARTICLE 18 - PROPRIÉTÉS DES PROJETS RÉALISÉS

La totalité de la production et des droits s'y rapportant, objet de la commande, demeure la propriété entière et exclusive de Vanessa PLODZIEN tant que les factures émises ne sont pas payées en totalité par le client. De façon corollaire, le client deviendra propriétaire de fait de la production et des droits cédés à compter du règlement final et soldant de toutes les factures émises par Vanessa PLODZIEN dans le cadre de la commande. Sauf mention contraire figurant sur le devis, les fichiers de production et les sources (assemblages InDesign, formats Photoshop .psd, formats vectoriels Illustrator .ai et Illustrator .eps non vectorisés, etc.) restent la propriété de Vanessa PLODZIEN. Seul le produit fini sera adressé au client, et vectorisé dès lors que cela est rendu possible. Vanessa PLODZIEN n'a pas l'obligation de mettre à disposition du client les fichiers sources mais seulement le résultat de son travail sous une forme exploitable par des professionnels du secteur concerné. Si le client désire avoir les fichiers de production et les sources des produits finis, le client en informera Vanessa PLODZIEN qui apportera cette désignation de prestation au devis.

Pour rappel, les projets liés à la prestation et réalisés par Vanessa PLODZIEN, en particulier les études préalables, restent confidentiels et ne peuvent en aucun cas être transmis par le client à une personne tierce sans accord préalable.

ARTICLE 19 - PRINCIPES DE CESSION

Conformément au CPI (articles L. 121-1 à L. 121-9), il est rappelé que le droit moral d'une création (comprenant entre autres droit au respect de l'œuvre et droit au respect du nom) reste attaché à son auteur de manière perpétuelle et imprescriptible. De fait, ne seront cédés à la société cliente que les droits patrimoniaux explicitement énoncés sur le devis et la facture, à l'exclusion de tout autre, et ce dans les éventuelles limites y figurant également (domaines d'exploitation avec la durée d'exploitation et l'étendue géographique s'y rapportant). Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit est illicite, et punie selon les lois relatives au délit de contrefaçon. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (articles L. 122-4 du CPI).

ARTICLE 20 - DROITS DE REPRODUCTION ET DE DIFFUSION

Les droits de reproduction et de diffusion sont calculés en fonction de la diffusion de la création. Ils peuvent être cédés forfaitairement ou partiellement. Chaque adaptation différente de l'œuvre originale

faisant l'objet d'une nouvelle cession de droits d'auteur. Pour chaque nouvelle édition, le montant des droits doit être réactualisé. Les droits sont cédés dans le périmètre temporel et géographique du présent contrat et ne sauraient en excéder cette limite. Pour permettre au commanditaire d'exploiter librement la prestation fournie dans le cadre de son activité, les droits patrimoniaux relatifs à la création de Vanessa PLODZIEN, au titre du projet, seront cédés au commanditaire, dans les éventuelles limites (domaines d'exploitation avec la durée d'exploitation et l'étendue géographique s'y rapportant), et ce, pour la diffusion des supports spécifiquement adressés lors de la commande, lors du paiement effectif de l'intégralité des honoraires dûs.

Les droits de reproduction et de diffusion, ainsi que les droits patrimoniaux, apparaîtront au devis et à la facture.

ARTICLE 21 - MENTION COMMERCIALE

Sauf mention contraire explicite du client, Vanessa PLODZIEN se réserve la possibilité d'inclure sur les projets réalisés une mention commerciale indiquant clairement sa contribution, telle la formule « Conception graphique : Vanessa PLODZIEN / VIRGAM DESIGN » assortie lorsque le support le permet d'un lien hypertexte pointant vers le site commercial de son activité (www.virgamdesign.com). La société cliente s'engage à ne pas s'y opposer, et à ne jamais supprimer les informations mentionnées.

Une idée proposée par le client ne constitue pas, en soi, une création.

ARTICLE 22 - DROIT DE PUBLICITÉ

Vanessa PLODZIEN se réserve le droit de mentionner publiquement les projets réalisés pour le client, de les présenter en référence dans le cadre de ses démarches de prospection commerciale, de communication externe, de publicité : la société cliente s'engage à ne jamais s'y opposer.

ARTICLE 23 - ANNEXES

Annexe 1 - Formulaire de rétractation

Annexe 2 - Politique de confidentialité des données collectées

Annexe 1 – Formulaire de rétractation

Ci-dessous un exemple de formulaire de rétractation à rédiger et envoyer uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

« À l'attention de :

Vanessa PLODZIEN

14, rue du Bois Rouland - 28260 Berchères sur Vesgre

Téléphone : 06 51 35 52 67

Mail : virgamdesign@gmail.com

Nous vous notifions par la présente notre rétractation du contrat portant sur la prestation ci-dessous :

Reçu le :

Numéro du devis :

Motif(s) de rétractation :

Nom et prénom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Date :

Signature du (des) consommateur(s)

(uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) ».

Avis-type d'information à l'usage du droit de rétractation.

INFORMATIONS CONCERNANT L'EXERCICE DU DROIT DE RÉTRACTATION

Droit de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze (14) jours. Le délai de rétractation expire quatorze (14) jours après le jour de la conclusion du contrat. Pour exercer le droit de rétractation, vous devez notifier à Vanessa PLODZIEN votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste ou mail) adressée à :

Vanessa PLODZIEN
14, rue du Bois Rouland
28260 Berchères sur Vesgre
Téléphone : 06 51 35 52 67
Mail : virgamdesign@gmail.com

Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation (page 7 des Conditions générales), mais ce n'est pas obligatoire.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Effets de la rétractation

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, Vanessa PLODZIEN vous remboursera tous les paiements reçus de vous, sans retard excessif et en tout état de cause au plus tard trente (30) jours à compter du jour où Vanessa PLODZIEN est informée de votre décision de rétractation du présent contrat. Vanessa PLODZIEN procédera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le client.

IMPORTANT : si vous décidez d'exercer votre droit de rétractation alors que vous y aviez renoncé expressément sur le devis afin de débiter l'exécution de la prestation avant la fin du délai de rétractation, vous resterez redevable envers Vanessa PLODZIEN d'un montant correspondant à la prestation fournie jusqu'à la communication de votre décision de vous rétracter, ce montant étant proportionné au prix total de la prestation convenu dans le contrat.

Annexe 2 - Politique de confidentialité des données collectées

Conformément à la Loi Informatique et Liberté de n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, du Règlement (UE) 2016/679 et de la Loi pour une République numérique du 7 octobre 2016, suivant les exigences du RGPD, vous disposez du droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition, de suppression, du droit à la portabilité de vos données, de transmettre des directives sur leur sort en cas de décès. Vous pouvez exercer ces droits en adressant un mail, en mentionnant RGPD à : virgamdesign@gmail.com

Madame Vanessa PLODZIEN, auto-entrepreneuse sous le régime de la micro-entreprise, domiciliée au 14, rue du Bois Rouland - 28260 Berchères sur Vesgre, affiliée à l'URSSAF sous le numéro SIREN 794 208 348, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel et a la qualité de responsable de traitement.

Les traitements de données à caractère personnel mis en œuvre ont pour base juridique :

- l'intérêt légitime poursuivi par Vanessa PLODZIEN en ce qui concerne les traitements suivants :
 - la gestion par Vanessa PLODZIEN de la relation avec le client ;

- l'exécution contractuelle en ce qui concerne les traitements suivants :
 - la production, la gestion, le suivi de la prestation commandée par le client ;
 - la facturation et le recouvrement ;
- le respect d'obligations légales et réglementaires en ce qui concerne les traitements suivants :
 - la comptabilité ;
 - la facturation et le recouvrement ;
 - la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption.

Vanessa PLODZIEN conserve les données personnelles nécessaires aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées, dans le respect de la réglementation en vigueur. À ce titre, Vanessa PLODZIEN a intégré le RGPD dans son fonctionnement.

À cet égard, les données du client sont conservées pendant la durée des relations contractuelles, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription. En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées cinq (5) ans après la fin des relations du client avec Vanessa PLODZIEN. En matière de comptabilité, elles sont conservées dix (10) ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées de Vanessa PLODZIEN. Dans le cas où Vanessa PLODZIEN devrait transférer tout ou partie de ces données au profit d'un tiers dans le cadre de la réalisation de la prestation commandée par le client, Vanessa PLODZIEN en avertira le client au plus tard au moment du transfert et le bénéficiaire du transfert de ces données en avertira lui-même le client au plus tard lors de sa première sollicitation du client.

Vanessa PLODZIEN ne transfère aucune donnée vers un pays tiers à l'Union européenne et les sauvegardes des données sont effectuées sur des serveurs situés en France.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime de Vanessa PLODZIEN. Toutefois, compte tenu de l'intérêt légitime exposé ci-dessus, l'exercice de ce droit d'opposition est susceptible d'entraîner des difficultés de réalisation de la prestation par Vanessa PLODZIEN.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus.

Elles disposent enfin d'un droit de révoquer, pour l'avenir, le consentement qu'elles auraient initialement donné.

Pour tous ce qui concerne le RGPD ces droits peuvent être exercés par :

- mail à l'adresse suivante :
virgamdesign@gmail.com ;
- ou par courrier postal à l'adresse suivante :
Vanessa PLODZIEN
14, rue du Bois Rouland
28260 Berchères sur Vesgre.

Le courrier électronique ou le courrier postal devra être accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé. Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.